



CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIATS 2025

RAISON SOCIALE (nom de votre structure) :

.....
.....
.....

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone : Mail :

ACTIVITÉ PRINCIPALE : (nom et type d'activité)

.....
.....

AUTRE ACTIVITÉ :

.....
.....

VOS ENGAGEMENTS

(merci de cocher **la totalité des cases** pour valider votre engagement)

Un partenaire recommandé par l'Office de Tourisme s'engage à :

- Offrir un **accueil chaleureux et de qualité** à la clientèle dans un lieu propre et bien aménagé
- Faire remonter les doléances de ses clients (positives comme négatives) auprès de l'Office de Tourisme
- Être ambassadeur des Balcons du Dauphiné** auprès de ses clientèles afin de faire rayonner notre destination (vous pouvez participer aux éductours organisés tout au long de l'année par l'Office de Tourisme, qui vous fournit gratuitement toute la documentation nécessaire pour renseigner vos clients)

A ce titre :

- Mettre en évidence dans sa structure, la documentation touristique éditée par l'Office de Tourisme
- Mettre obligatoirement le lien www.balconsdudauphine-tourisme.com sur son site internet
- Ajouter le logo Balcons du Dauphiné Tourisme sur ses supports de communication
- Taguer l'Office de Tourisme et mettre le hashtag #balconsdudauphiné (avec l'accent) sur ses photos Instagram



- Apposer l'autocollant « partenaire de l'Office de Tourisme » (remis début 2025) :
 - Je souhaite recevoir un autocollant classique
 - Je souhaite recevoir un autocollant vitrophanie (qui s'enlève et se repositionne facilement)

- A communiquer à l'Office de Tourisme tout changement intervenant sur son établissement ou ses prestations (nouveaux horaires, tarifs, services, actus...)

- Hébergeurs** : être obligatoirement à jour des déclarations et des paiements de la taxe de séjour, être classé ou en cours de classement (pour les hôtels, gîtes et campings), labellisé ou en cours de labellisation (l'Office de Tourisme peut vous accompagner dans cette démarche)

- Recevoir la newsletter mensuelle de l'Office de Tourisme sur les animations et les actualités du territoire pour pouvoir renseigner ses clients

- Consulter la newsletter pro réservée aux partenaires de l'Office de Tourisme (vous acceptez, en signant cette charte, d'être destinataire de la newsletter pro mensuelle).

- Répondre à tous les questionnaires de fréquentation de l'Office de Tourisme et aux demandes de disponibilité, si vous êtes hébergeur.

- Participer à au moins un temps fort de l'Office de Tourisme dans l'année : rencontres du jeudi, cafés du tourisme, soirée de lancement, éductours...

Date :

Signature et tampon

Pour toute question, votre contact privilégié :

Claire TRILLAT, cheffe de projet tourisme pleine nature, référente partenariats et accueil vélo
Tél. 06 76 57 99 71 - claire.trillat@balconsdudauphine.fr